



un alpage à coups de serpes, y retaper la bergerie, y installer des panneaux solaires, monter descendre à dos d'homme des charges pesantes avant l'installation d'un monte-charge câblé. Le résultat : Une production de fromages de haute qualité très appréciée de tous, des visites de sa ferme de jeunes et moins jeunes venus parfois de très loin. Et puis cet amour de la montagne, de la biodiversité, de la préservation du site...

Alors se résigner à la perte de « la ferme à Payot », l'homme qui parle aux gélinottes, serait accepter de tuer définitivement

une activité agricole et pastorale déjà moribonde au pays du Mont-Blanc. Nous ne pouvons nous résigner à ce qu'il n'y ait plus la moindre place à la tradition, la transmission, l'alpage, les senailles, les potets, les mains rugueuses, le bon sens... tout ce qu'on n'aurait pas dû laisser s'envoler depuis un demi siècle.

Trop de pression des banques, trop de pression du foncier à bâtir annihilant les aides financières consenties par les communes, trop de voisins incompréhensifs, trop de contraintes pour accéder aux pâtures. Trop c'est trop ! ■

Vendre ses chèvres, jeter l'éponge... Quel déchirement pour un berger, la mort dans l'âme, de renoncer à son activité. Et pourtant ce n'est pas faute d'avoir mouillé la chemise : Réhabiliter

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

L'observatoire du Mont-Blanc restera un lieu dédié à la science:

L'annulation de l'appel d'offres pour la vente de l'observatoire a été annoncée au CREA (Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude) par le ministre du budget. Les volontés de Joseph Vallot énoncées dans son leg à l'état d'en faire un usage scientifique sont donc respectées.

Boutch à Boutch: L'ARSMB a participé à cette rencontre organisée par les jeunes de Chamonix au Gaillands le 14 septembre. L'occasion de renouer des liens avec la jeunesse et de se prononcer par vote à main levée sur un certain nombre de sujets.

Environn'Mont-Blanc et sa campagne « Inspire »: L'Association Environn'Mont-Blanc a lancé une campagne d'actions destinée à améliorer la qualité de l'Air au Pays du Mont-Blanc. Une campagne sur tous les fronts pour promouvoir aussi la mobilité douce et demander un accès

décent à Chamonix à vélo. Tous renseignements sur www.inspire74.com



L'ARSMB adhère au comité des usagers du transport collectif en vallée de Chamonix: Une réunion s'est tenue au siège de Chamonix-Bus en septembre dernier: territoire desservi, fréquences, horaires, qualité de service, transport à la demande, propositions des usagers.

Ils ont dit :

- Fabien Perriollaz président de la Frapna: « L'homme n'est pas le propriétaire de la

nature. C'est un dépositaire. Il doit en faire une utilisation raisonnée en bon père de famille... »

- Martial Saddier, député maire de Bonneville, visite de chantier bâtiments ATMB: « ...je le dis sans détour, il y a moins de cent ans, dans cette vallée les gens étaient miséreux. Grâce au tunnel du Mont-Blanc et à ATMB, l'activité économique a tout changé... »

- Bernard Accoyer au Codersan le 04 octobre: « En haute-Savoie, on n'a pas construit 1 km de rail depuis le 19^{ème} siècle... ». Tout s'explique...

Composition du C.A de l'ARSMB:

Maryline Métral *trésorière*,
Simon Métral *Président*,
Jean Martinetti *vice-président*,
Philippe Pittet *secrétaire*,
Yvonne Villaume, Françoise Fogola, Sandra Tissot, Roland Berthet, Bertrand Erny, Laurent Blondaz, Gérard Decorps, Jacques-Julien Riemme, Erick Tiratay, Jacques Venjean, Joël Raviscioni, *membres*.

Merci à vous adhérent(e)s de votre fidélité, de votre confiance et de votre générosité.

BULLETIN D'ADHESION

M ou Mme.....Nombre de personnes dans la famille : ..

domicilié à.....

e-mail.....

désire devenir membre de l'Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc.

Je recevrai ma carte d'adhérent et serai informé régulièrement des actions menées par l'A.R.S.M.B.

Je verse la somme de€ (13 € par personne - 18 € par famille - 30 € ou + pour un donateur)

Espèces Chèque

Bulletin à renvoyer à A.R.S.M.B. - Maison de la Montagne - Place de l'Eglise - 74400 Chamonix Mont-Blanc.

Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc

site : www.arsmb.com / mail : valleespropres@arsmb.com / portable : 06 10 51 80 53

Pour des montagnes propres, transportous et déplaçous-nous autrement.

Par arrêté préfectoral du 3 juin 2009, l'ARSMB est agréée Association de protection de l'environnement au titre de l'article L 141.1 dans le cadre départemental.

Revenir sur terre



piéger au couloir Frendo en baskets (à crampons tout de même) pour que se déchaînent les passions. Rien de plus légitime que de remettre en cause une pratique risquée et de lui demander d'être exemplaire afin de ne pas contrevenir à la déontologie et à l'éthique ambiantes. Soit.

Toutefois il semblerait que cette nécessaire exemplarité n'ait cours qu'à partir d'une certaine altitude et que l'indignation ne trouve écho qu'à la langue des glaciers.

La bonne conduite serait moins regardante plus bas, en vallée, où vit et respire le peuple. Là où des gens de bonne volonté qui cherchent depuis longtemps à trouver des solutions à la déraison du tout fric, du tout péage, des bagnoles et des bahuts crient dans un désert assourdissant face aux communications tonitruantes des détenteurs de clés étatiques que la duplicité a aliénés.

L'ARSMB s'est souvent targuée d'être « lanceur d'alerte », une sentinelle qui veille à endiguer les dérives, aux côtés d'élus locaux. Il lui semble les avoir identifiées avec discernement malgré la sensibilité des sujets à traiter et leurs enjeux politiques. A trop sciemment se tromper d'accusé on finit par ignorer le coupable, qui du coup s'enhardit. Qui ne dit rien consent et l'exaspération saute un étage.

Ramenons la, l'espace d'un jour, à notre juste niveau et exprimons la ce samedi 16 novembre. ■

Le GIEC dans son cinquième rapport a rendu publics les résultats d'un ensemble d'études faisant le point sur le réchauffement climatique. Il confirme la hausse des températures moyennes de la planète et la responsabilité de l'homme en ce domaine. Alarmant...mais qui s'indigne? L'indignation peut sembler parfois futile et inattendue. Il aura suffi que Kilian Jornet, le roi des trailers, se fasse

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2013

TOUS SUR LE VIADUC ! ... REMOBILISONS-NOUS !!!

Montée à pied du viaduc des Egratz jusqu'à la gare de Servoz.

RDV à 11h30 précises à l'aire de régulation de Passy. Redescente en train.

Disons OUI au respect de l'air, de l'eau, des paysages, des sites, du silence, de la santé, des engagements.

SUBIR OU AGIR !

"Chacun a le devoir, tant individuellement qu'en association avec d'autres, de protéger et d'améliorer l'environnement"

Article 2 de la Charte de l'Environnement, adossée à la constitution française

Petite piqûre de rappel :

- **Septembre 2010** voyait le départ de la phase d'écriture du PPA pour laquelle s'investissaient les associations. Le diagnostic de la mauvaise qualité de notre air, enfin, n'était plus remis en cause quant à la nature des polluants, leurs taux, leurs origines et leurs effets sur la santé.

- **Avril 2011** voyait la clôture des propositions à inscrire au PPA avec la volonté affichée des décideurs de tout faire pour réduire les émissions dans chacun des 3 secteurs, industriel, résidentiel, transports.

- **Février 2012**, le Préfet de Haute-Savoie signait le décret d'application du PPA.

- **Dès l'été 2012** les associations font le constat que les mesures actées tardent à s'appliquer. Le PPA serait-il sujet à récupération politique? Le citoyen est stigmatisé, à l'origine de tous les maux, en se chauffant et en brûlant ses déchets verts. Serait-ce à ce point si douloureux de s'en prendre aussi à l'évidente responsabilité des secteurs industriels et des transports ?

- **Novembre 2012** voit une obligation de réduction de vitesse de 20km/h pendant l'hiver pour...les voitures. Grand tapage est fait sur la suppression des camions euros 2 au tunnel qui ne représentent que 1% du trafic des camions T.I.R. La mesure T2 relative au renvoi

des camions Euro 3 sur l'autoroute ferroviaire de Maurienne est renvoyée aux calendes.

- **Printemps 2013**, malgré les pics de pollution répétés (37 jours de dépassement des PM10) et nos demandes d'entrevues, le Préfet fait la sourde oreille.

Les Associations sont mises à l'écart du suivi de PPA.

- **Été 2013**, le fonds Air-Bois destiné à aider les particuliers à se doter d'un appareil de chauffage performant (1000 euros d'aide) est signé avec force communication et propagande politiciennes. Dont acte!

- **Automne 2013**: C'est bientôt l'hiver! Qu'en est-il de la volonté politique de:

- réintégrer les trains directs entre Saint-Gervais et les grandes villes françaises?
- augmenter la fréquence des trains locaux ?
- augmenter les contrôles de vitesse voitures et PL?
- transférer les camions euros 3 sur l'Autoroute Ferroviaire Alpine. Cette mesure aurait permis dès 2012 une diminution de plus de 50% des émissions PL du transport transfrontalier.



Va-t-on attendre comme pour les Euro 0, les Euro 1 et les Euro 2 qu'ils aient disparu pour les supprimer? (Il est vrai que l'alternative de l'augmentation des tarifs tunnel qu'on leur impose est du gagnant gagnant).

- réintégrer les contrôles de surcharge et de pollution des poids lourds à Passy ou ailleurs si l'aire de régulation devait être déplacée.
- Initier un contingentement sévère des camions TIR sur la base des recommandations de la « Bourse de Transit Alpin ». A CE JOUR RIEN !

Alors quoi?

Pour nous c'est: Respect de la Loi, rien que la Loi! Respect des engagements pris! Sauf à considérer que nos poumons et ceux de nos enfants s'acquittent de leur contribution sanitaire à un tiroir caisse de plus en plus gourmand et qui impose son diktat. ■

L'ARSMB CO-SIGNATAIRE D'UNE PLAINTE CONTRE X

L'Association « Réagir en Maurienne » l'a proposé, l'ARSMB lui a emboîté le pas. Une plainte contre X a été déposée auprès le procureur de Chambéry pour mise en danger de la vie d'autrui.

La plainte s'appuie sur des rapports de l'OMS en matière d'impact du diesel sur la santé et d'exposition chronique aux poussières. Elle fait état des trafics routiers dans les 2 vallées alpines via les tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc. Elle fait état de la sous exploitation de la ligne ferroviaire alpine Aiton-Orbassano.

Pour les associations:

« Il semble que l'absence de mesures concrètes visant à un transport des marchandises au moyen de l'infrastructure ferroviaire existante a

pour conséquence directe le maintien d'un fort trafic routier de camions sur les itinéraires menant ou provenant des tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc.

Le niveau de trafic poids lourds peut être considéré comme directement responsable de l'apparition de cancer du fait de la surexposition des personnes et notamment les riverains, à des émissions des moteurs diesel des dits poids lourds. Les responsables de cette situation notamment du fait de leur inaction ou de leur abstention pourraient se trouver sous le coup des dispositions du Code Pénal ». Des élus nationaux et savoyards se sont joints à cette initiative ouverte à tous (voir le site ARSMB). **Une affaire à suivre...** ■

P.P.A. = DES ÉLUS LOCAUX RÉAGISSENT: UN SIGNAL FORT

Les élus de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (Président Eric Fournier) et ceux de la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc (Président Jean Marc Peillex) se réjouissent de la mise en oeuvre du «fond Air-Bois» mais déplorent l'insuffisance des propositions sur le volet « transports » du PPA et rappellent leur insistance à faire des propositions visant à améliorer son efficacité ». Au vu « d'un bilan 2013 insatisfaisant sans doute aggravé avec l'arrivée de l'hiver prochain», ils ont voté «une motion conjointe demandant à l'Etat d'engager cet hiver et au plus tard au 1er janvier 2014 le transfert des PL en transit international encore classés euro 3 sur

l'Autoroute Ferroviaire Alpine (reliant Aiton à Orbassano), infrastructure dont les réserves de capacité sont garantes de l'absorption de ce trafic complémentaire ».

Cette motion, nous l'espérons, pèsera de son poids sur les chances de voir aboutir ce report modal des camions les plus polluants, un signal fort auprès de l'autorité de l'Etat et un soutien très apprécié des Associations qui demandaient cette mesure dès le lancement du PPA en 2010. Elle confortera un contingentement à terme de l'ensemble des PL tous classements euro confondus promis par le Ministre des transports au Mont-Blanc comme au Fréjus le 3 décembre 2012. ■



Péages trop chers, tarifs hors la loi, n'en jetez plus la cour est pleine...Après le Lyon-turin, c'est au tour des sociétés autoroutières privées françaises d'être dans le collimateur de la Cour des comptes. En cause les fortes hausses des tarifs des péages accordés aux concessionnaires depuis 2008, et le manque de fermeté de l'Etat accusé de se montrer trop favorable aux géants du BTP: « Les négociations tarifaires annuelles ne permettent pas d'assurer les intérêts de l'Etat et ceux des usagers. »

A vrai dire, les gouvernements successifs n'ont pas fait grand chose pour réviser les tarifs « hors les clous » pratiqués par les Vinci, Eiffage, Albertis et autres Bouygues depuis la privatisation de 2005. Et pour cause, puisque l'Etat lui-même se goinfre au travers des deux seules sociétés autoroutières qu'il lui reste: les alpines ATMB et SFTRF! Normalement la hausse des péages est limitée à 70% de l'inflation, mais l'astuce est de « compenser les investissements qu'elles réalisent en négociant des contrats de plan avec l'Etat, alors que certains de ceux-ci sont inclus dans le contrat de base et n'ont pas à faire l'objet de hausse de tarif supplémentaire. (ex: automatisation des péages, protection acoustique....) » Freiner les investissements dispendieux pour contenir

la hausse, surtout sur des infrastructures largement amorties devrait être la règle. Eh bien non, sous couvert de sécurité, de confort des usagers et de préservation de l'environnement, c'est la course aux chiffres et aux dividendes. Et comme ATMB et SFTRF sont les premières de la classe pour les hausses des tarifs en 2012 (de + 2,60% pour les voitures et +3,75 % pour les camions), on voit mal l'Etat intervenir et se tirer une balle dans le pied. Comme quoi la duplicité de nos interlocuteurs n'a pas de limites...

Autres données intéressantes :

En 2012 et malgré le repli du trafic, le chiffre d'affaire d'ATMB a été supérieur à celui de 2011. Soient quelques 167 millions d'euros de recette dont 62 millions (50 millions venant des PL) pour la seule partie française du tunnel. D'où un résultat net après impôt de 42 millions dont 20 millions distribués aux actionnaires. Ainsi, sur 10 euros de recette de péage, 1,24 euro de dividende vont directement dans la poche des sociétaires.

Alors deux questions méritent réponse: En période de crise économique et d'augmentation d'impôts et taxes diverses, est-il normal qu'une société de service public à fonds majoritaires publics continue d'engraisser ses actionnaires sur le dos des usagers ? Après les 4,96% d'augmentation des tarifs du tunnel en 2011, les 5,97% de 2012, suivis des 5,01% en 2013, va-t-on continuer d'accepter qu'en 2014 l'Etat se gave à la demande d'ATMB et de SFTRF?

Pour notre part, c'est clair, les pouvoirs publics n'ont pas à se mettre au service d'intérêts privés au détriment des équilibres sociaux et environnementaux. ■



DEUX PETITS TOURS ET PUIS S'EN VA...

Par décret gouvernemental du 7 juin 2013, monsieur F. Drouin a été nommé président de l'ATMB en remplacement de monsieur H. Hourdin. Alors que ce dernier s'exprimait dans la presse quelques jours avant son départ (*) rétablissons certaines vérités:

1) Si sur le plan quantitatif le trafic du tunnel du Mont-Blanc se répartit en 2/3 de véhicules légers pour 1/3 de poids-lourd, il est intéressant de noter qu'au plan financier ce trafic lourd représente 80% des recettes de ce tunnel. On comprend mieux pourquoi le GEIE-TMB/ATMB tient comme la prunelle de ses yeux à ce trafic des camions T.I.R.

2) Quant à la pollution générée par ce trafic, il faut savoir qu'un camion de 40/44 tonnes pollue 5 à 8 fois plus qu'une voiture

en montagne suivant le polluant retenu (NO2, PM10, CO2...). Le trafic journalier moyen 2012 dans le tunnel étant de 3.206 vl pour 1.587 pl, il est facile d'en déduire que la quantité de polluants dégagés par les camions est 3 à 4 fois plus importante que celle générée par les voitures. De même, sur la Route blanche (ex RN205) dont le trafic moyen journalier est de 15.611 voitures pour 1.935 camions, bien que le rapport voitures/camions soit de 7, la quantité totale de polluants dégagée par le trafic des camions est équivalente sinon supérieure à celle du trafic léger. On voit donc tout l'intérêt qu'il y aurait pour le P.P.A d'agir sur le trafic des camions T.I.R pour faire baisser la pollution due aux transports. D'où le combat toujours d'actualité de les transférer sur l'autoroute ferroviaire alpine Aiton/Orbassano en Maurienne.

3) En ce qui concerne le débat sur le doublement éventuel du tunnel du Mont-Blanc, Monsieur Hourdin avait estimé « le débat clos, le ministre actuel des Transports Cuviller ayant clairement pris position ». Or nos 21 années de militantisme à côtoyer les politiques de tous bords nous ont appris au moins une chose: Quand on nous dit « Jamais » cela veut dire « Pas pour le moment ». D'autant que côté italien, c'est "tout de suite" (**). Soyons prêts à la riposte. ■

*longue interview dans le Messenger du 28 mai 2013.

**reportage tunnel du Mont-Blanc la liaison dangereuse "http://www.publicsenat.fr/emissions/attention_grands_travaux/.